

IP INFORMATION SPORTS



16 juillet 2026



RP FO présents : Ben Barnier (FO) et Christophe Kenck (FO)

Rédaction nationale

1- Clap de Fin pour « Dimanche en politique »

Le 5 juillet l'émission « Dimanche en politique » s'est arrêtée. La méthode selon nous est brutale. L'équipe du magazine composée de 4 personnes, a été convoquée le 25 juin et mise devant le fait accompli. Après 15 ans d'émission, pourquoi supprimer ce rendez-vous phare des émissions politiques dominicales, suivies en moyenne par un million de téléspectateurs en audience cumulée. A moins de 1 an de la présidentielle, c'est un très mauvais signal envoyé aux citoyens. L'équipe est réputée pour son sérieux et son professionnalisme. Pourquoi ce choix ? Que vont devenir les 4 salariés de l'émission ?

→ Pour info, les magazines quotidiens de France 5 (C dans l'air, C à vous, C politique, C ce soir), Quelle Epoque, Hugo Décrypte passent sous la direction d'Elsa Margout. Ils sont produits en extérieur mais sont supervisés par la direction des magazines de France TV. Marie de la Chaume rejoint cette organisation.

Il n'y a pas de mauvais signal, car ce rendez-vous est remplacé par un autre rendez-vous. À cela s'ajoute un nouveau rendez-vous sur France 3, présenté par Carole Gaessler. Il s'agit d'une émission itinérante.

L'arrêt d'une émission n'est jamais une décision facile. Il s'agit d'une émission qui n'a pas démerité.

Francis Letellier va incarner un rendez-vous politique : les 4 V du lundi au vendredi. Émission diffusée chez le leader en part d'audience : Télématin.

Les autres salariés ont tous reçu une proposition pour travailler sur les nouveaux magazines, ainsi que le réalisateur qui n'est pas en CDI. Ce dernier va réaliser le nouveau magazine. Deux des autres salariés ont déjà accepté la proposition. L'autre salarié a reçu deux propositions et va donner sa réponse.

2 - Le casting de la nouvelle émission politique

On a appris sur les réseaux sociaux que Benjamin Duhamel va animer une émission politique le dimanche sur France Inter et France 2. Cette émission d'entretiens en direct sera diffusée à partir de 13h20 jusqu'à 14h le dimanche.

Qui fera partie de l'équipe pour préparer l'émission ? Les journalistes de « Dimanche en politique » seront-ils transférés sur cette nouvelle émission ?

→ Voir question 1.

3 - Service politique : des méthodes de management importées de BFM ?

Au service politique règne la dure loi du casting avec des journalistes blacklistés écartés de l'antenne. Il faut être dans les petits papiers de la direction pour être promu et faire de l'antenne. Peut-on savoir pourquoi des journalistes chevronnés seniors qui ont fait leurs preuves se retrouvent privés du suivi des meetings et des candidats ? Ces méthodes sont indignes d'une rédaction de service public et nous n'aurons de cesse de dénoncer ces méthodes.

→ Des journalistes de tous âges couvrent l'actualité politique. La direction a reçu une journaliste du service qui ne souhaitait plus faire de reportages, ce qui est compliqué en année présidentielle, des propositions de postes ont été faites.

4 - Le casting des magazines pour la rentrée

Des journalistes de la rédaction nationale, parmi eux des ex-France 3, qui ont du talent, demandent chaque année à évoluer professionnellement. Ils postulent à des postes, écrivent des projets éditoriaux, demandent à intégrer l'équipe des magazines, mais se heurtent à un mur de refus.

Peut-on connaître la liste des journalistes qui vont intégrer les équipes de magazines à la rentrée de septembre, qui rentre et qui sort pour Envoyé spécial, Complément d'Enquête et Nous les européens ?

→ Depuis Info 2015, il n'existe que des journalistes de la rédaction nationale. On n'étiquette pas les collaborateurs.

Il y a des journalistes qui sont affectés aux magazines. On ne peut pas les obliger à quitter leurs postes.

Il y a deux détachements à Envoyé Spécial, dont l'un en profil bi-qualifié.

Pas de changement à ce stade dans l'équipe de Complément d'Enquête. La réalisation d'un 52 minutes demande des compétences particulières.

Il y aura des détachements chez Nous les Européens, comme tous les ans. Pour obtenir un détachement, il faut proposer des sujets de magazines.

Désormais, les détachements sont la formule privilégiée pour favoriser la mobilité.

La direction des magazines encourage les journalistes intéressés à faire des propositions et demander un rendez-vous autour de ces propositions. Ces rendez-vous se préparent par une bonne connaissance des émissions visées.

5 - Comité salaires : un acharnement qui interroge

Certains journalistes de la rédaction nationale, des ex-France 3, n'ont obtenu aucune mesure individuelle depuis 2019. Les syndicats ont eu beau plaider leurs causes en comité salaires, les élus peuvent en attester, la direction reste sourde à ces demandes. Pourquoi traiter aussi mal des salariés, qui ne déméritent pas ? Ces journalistes de la rédaction nationale exercent leur métier avec professionnalisme et pourtant la direction les écarte systématiquement des augmentations de salaire. Pourquoi un tel acharnement source de souffrance pour les personnes concernées ?

→ *Il revient aux chefs des services des salariés qui n'ont pas eu de mesure depuis 4 ans et plus d'expliquer la raison et de proposer des axes d'amélioration pour obtenir une augmentation.*

6 - Qui va diriger le service culture ?

La direction de l'information a décidé de « dissoudre » le service culture dans le service société. Ce service culture a toujours eu une existence propre, tant la matière est sensible. Elle requiert un carnet d'adresses exigeant.

En CSE siège de juin la direction a déclaré : « *qu'elle prévoit néanmoins de garder un encadrant spécialisé sur la culture, spécifiquement en charge de l'éditorial (agenda, évènements à ne pas rater, définition des angles, carnet d'adresses).* »

Qui sera le N+1 de l'encadrant spécialisé de la culture, sachant qu'aucun chef et adjoint actuel du service société ne possède un tel carnet d'adresses ?

→ *Le projet est présenté devant le CSE du Siège. Une expertise a été votée et est en cours de réalisation.*
Sur France 3, il y a eu historiquement un service culture intégré au service société. Les deux modèles ont existé.

7 - Série d'été

Combien de séries d'été vont être tournées cet été pour les JT de France 2, qui sont les heureux élus parmi les rédacteurs et JRI ?

→ *C'est réparti entre tous les services, bureaux en région, et bureaux à l'étranger.*

8 - Organigramme des éditions de France 2 et des services

Peut-on connaître la liste des rédacteurs en chef, et de leurs adjoints, des présentateurs et des jokers des 13H et 20H ?

Peut-on connaître la liste des chefs de service et de leurs adjoints en société, à la culture, à l'environnement, au sport, à l'économie, au pool, au service JRI, en politique ?

→ *L'organigramme est consultable sur Mon Kiosque.*

9 - Agression équipe Grenoble

-Suite à l'agression d'une équipe de tournage à Grenoble en mai dernier, la direction peut-elle nous dire quelles sont les mesures envisagées pour protéger les journalistes, particulièrement dans les

quartiers où il y a du trafic de drogue avec une violence inhérente ? Est-il envisageable, avec l'accord des journalistes, d'employer des agents de sécurité pour accompagner les équipes ?

-Suite à l'agression d'une équipe de tournage à Grenoble, la direction a porté plainte, tout comme les journalistes. Pourquoi ne l'a-t-elle pas fait suite aux blessures dont a été victime un correspondant de Lyon en septembre lors d'une manifestation ?

En sait-on plus sur l'enquête concernant ces faits graves ? Le journaliste en question n'a toujours pas repris le travail.

- *La direction a demandé de porter plainte, ce qui a été fait. La direction est en contact avec l'équipe. Il n'est pas dans nos habitudes d'avoir une équipe de sécurité sur ce type de tournages. Ce n'est pas forcément la solution dans tous les cas. La première question à se poser est de savoir s'il faut y aller et si le reportage en vaut la chandelle. Si la solution est d'avoir un agent de sécurité, elle est adoptée. Ce n'est pas une question de budget.*

10 - Remplacements bureaux France 2

Pour faire des économies, la direction a décidé d'envoyer des journalistes titulaires de la rédaction parisienne pour des remplacements dans les bureaux de France 2. Est-ce sur la base du volontariat ?

N'allons-nous pas nous priver de CDD qui connaissent parfaitement le travail très particulier dans ces bureaux et qui pourraient à terme ne plus être disponibles quand nécessaire faute de contrats réguliers ? En outre, ces CDD sont parfois embauchés en CDI étant donné leurs compétences et opérationnels sur le champ suite à leur titularisation, permettant aux bureaux de fonctionner parfaitement ? N'est-ce pas préjudiciable pour France Télévisions de se priver de leurs professionnalisme couplé à une parfaite connaissance de leur région ?

- *La direction a déjà répondu à cette question lors de la précédente réunion. Il y a toujours des CDD en régions. Cela permet à des journalistes de connaître le travail en régions. C'est généralement la direction qui sollicite les journalistes. Il est demandé un remplacement par mois à chaque service, pas de durée imposée.*

11 - Le TVU nuit à la santé... et à l'éditorial

Depuis plusieurs semaines, une tendance semble s'installer auprès des équipes de reportage du siège : l'envoi des images en direct par TVU. Les JRI filment le rédacteur qui intervient dans un JT de France Info. Ou pire encore ! On exige désormais de lui qu'il se déplace tout en diffusant en direct, avec le TVU directement sur le dos.

Le CSSCT a pourtant pointé les dangers d'une telle proximité avec un appareil émettant des ondes, aux conséquences sur le corps et le cerveau encore insuffisamment évaluées. Pour mémoire, le Centre international de recherche sur le cancer a classé les champs électromagnétiques radiofréquences « cancérogènes possibles ». Le principe de précaution doit donc s'appliquer.

Par ailleurs, filmer en direct ne correspond pas au travail d'un journaliste reporter d'images. Son métier n'est pas de capter des images pour les retransmettre en temps réel, mais d'exercer la profession de journaliste en bâtissant un récit.

La direction peut-elle rappeler que l'utilisation du TVU reste limitée à des situations d'urgence d'envoi d'éléments, destinés à être assemblés pour un reportage ? Toute autre pratique reste proscrite.

- Une étude et des conférences sur les ondes ont eu lieu dans l'entreprise. Les documents sont accessibles dans « Mon Espace ». La DSQVT ne partage pas les inquiétudes citées plus haut. Elle considère que les distances de sécurité n'ont pas de fondement scientifique et réglementaire. Néanmoins, il n'est pas conseillé en contact direct de la tête et du ventre des femmes enceintes, et veiller aux recommandations du fournisseur.

12 - Quels moyens pour évoquer le climat dans les services ?

Les salariés de France Télévisions sont régulièrement pris à partie sur le rôle de l'audiovisuel public et son financement. Particulièrement depuis la commission de l'Assemblée Nationale et les propos de son rapporteur Charles Alloncle. Dans ce contexte, est-il opportun de diffuser un sujet qui fait la promotion des croisières MSC (JT de 20h du 16 juin), sans parler de son coût climatique ? La réputation de l'entreprise en pâtit : il suffit de relire les courriels reçus par le médiateur ces dernières semaines.

France Télévisions a pourtant une mission de service public, clairement édictée dans son cahier des charges. Comment la Direction compte-t-elle garder le cap de cette mission essentielle, particulièrement dans les mois qui précèdent l'élection présidentielle ? Quels moyens entend-t-elle mobiliser pour rappeler tous les services à leurs obligations ?

- A France TV, il y a un service dédié à cette question – l'environnement – ce qui n'est pas le cas de toutes les rédactions. C'est la meilleure réponse pour montrer l'intérêt de la rédaction aux questions environnementales.
Le reportage sur les croisières a mené à une discussion entre la direction et l'équipe du reportage.

franceinfo TV

13 - Organigramme des éditions de franceinfo

Peut-on connaître la liste des rédacteurs en chef, et de leurs adjoints, des présentateurs et des jokers des éditions de franceinfo ?

Peut-on connaître la liste des chefs de service et de leurs adjoints ?

De nouvelles émissions vont-elles apparaître à la rentrée sur franceinfo ? Si oui avec qui comme présentateurs et chroniqueurs ?

- La grille est finalisée. Les incarnations ont toutes été décidées. Toutes les personnes ont été informées. Il reste deux ou trois cases à finaliser en rédaction en chef. Il y aura un appel à candidature interne pour l'une d'entre elles : rédacteur en chef matinale week-end.
Une communication par mail à la rédaction est prévue début de semaine prochaine (autour du 20 juillet).
A FranceInfo, il n'y a pas à proprement parler de services. Pour la politique étrangère, il a été proposé à l'un des journalistes d'avoir un rôle de coordinateur. Cela, car il y a plus de journalistes dans ce rôle. Ce pôle peut être animé davantage qu'il ne l'est actuellement.
Quelques émissions vont apparaître et d'autres vont se prolonger, avec plus de continuité entre la semaine et le weekend, notamment du fait de l'année présidentielle à venir.
"L'info s'éclaire" continuera le samedi et le dimanche. L'émission de Melun et Devers s'arrête car la direction considère que la chaîne doit se recentrer sur le news.

14 - JRI et directs sur franceinfo

On nous explique que les JRI partent en mission pour Franceinfo afin de faire des directs et des sujets. La réalité est tout autre. Certains ne font que des directs, comme à Doha ou sur l'affaire Lyhanna et autres... D'autres enchaînent le métier d'OPV pour les directs, JRI pour les sujets.

Puisque l'entreprise reconnaît déjà certaines contraintes avec une prime mensuelle pour les motards effectuant les envois TVU, comme les motards pourquoi refuserait-elle de reconnaître l'engagement des JRI qui assurent les directs ? Avec une prime dédiée

En dehors de la rupture de l'accord collectif et de sa négociation, dans les mois qui viennent sur les évolutions des métiers.

Une prime mensuelle, sur la base du volontariat, permettrait de fidéliser des JRI investis sur Franceinfo.

Il ne s'agit ni d'une évolution des métiers ni d'une remise en cause de l'accord collectif : cette activité existe déjà, elle doit simplement être reconnue et rémunérée.

Continuer à ignorer cette réalité tout en dépensant des sommes considérables pour FrenchLive relève-t-il pas d'une nécessité?

→ *Les JRI qui travaillent avec les reporters de franceinfo, leur vocation première est de faire de l'incarnation. Cela veut dire d'être capable en direct de composer des tableaux. Le walk and talk permet de montrer des choses. Le JRI et le reporter se sont mis d'accord en amont, il s'agit d'un travail journalistique.*

La direction est assez effarée de voir les sommes payées en externes pour les directs. Ces sommes ont pourtant été réduites de moitié. La direction pense que France TV dispose des ressources en interne.

Il y a d'autres cadres pour négocier d'éventuelles solutions. Certaines primes seront débattues lors des négociations sur les accords collectifs. Aucune prime ne sera créée à ce stade.

15 - Amplitudes horaires missions

Au Liban, au Qatar, et ailleurs, les concurrents qui ont l'inspection du travail sur leurs dos, ont adapté leurs dispositifs deux équipes par pays. Une du matin et une du soir, quand nous travaillons du matin jusqu'au soir. Pas très légal de faire sur 10 jours, à raison de 13 heures par jours, 130 heures de travail par exemple. D'où cette question :

Les représentants du personnel de Franceinfo alertent régulièrement sur des organisations de travail qui semblent s'éloigner des obligations du Code du travail.

À Doha, mais aussi lors de la canicule ou de l'affaire Lyhanna, des équipes ont été mobilisées avec des amplitudes horaires importantes et une faible prévisibilité, tandis que les chaînes concurrentes fonctionnaient avec des rotations d'équipes permettant le respect des temps de travail.

Par ailleurs, les sollicitations de dernière minute pour assurer des directs se multiplient, accentuant la pression sur les journalistes, dans un contexte de sous-effectif chronique où quelques équipes doivent couvrir simultanément l'actualité nationale et internationale.

Quelles mesures la direction entend-elle prendre pour garantir le respect du droit du travail, améliorer l'organisation des équipes et adapter enfin les effectifs aux besoins opérationnels de Franceinfo ?

→ *La direction de franceinfo est entièrement responsable. Les équipes ont été prises trop longuement. Il a été demandé d'être très vigilant sur le respect des amplitudes horaires. En cas de débord manifeste, des récupérations sont accordées.*

16 - Forfaits mobiles en zones hostiles

Les équipes de reportage en zones à risque (Ukraine, Liban, etc.) subissent des coupures de forfaits dès le palier atteint, les rendant injoignables.

Les solutions actuelles (mail à Telmobile, pas possible de les joindre par téléphone, attente du lundi en cas de pb la veille d'un week-end) sont inefficaces.

Problèmes identifiés :

SFR, attributionnaire du dernier appel d'offres, ne propose pas de roaming dans ces pays, (contrairement aux États-Unis).

Il va y avoir le démantèlement imminent de SFR : Bouygues reprendra une part importante.

L'appel d'offres pourrait-il être remis en cause ?

Les solutions de FTV (eSIM, routeur, puce locale) sont envisagées comme des solutions sparadraps.

Le forfait devrait marcher normalement dans le monde entier pour celles et ceux qui partent à l'étranger. Une centaine de personnes à l'info.

Comment sécuriser les moyens de communication pour les journalistes en mission dangereuse, sans dépendre de solutions improvisées ?

La situation actuelle met en péril la sécurité et l'efficacité des équipes sur le terrain.

- *Le service TelMobile n'est pas ouvert le weekend. Il y a un forfait sédentaire et traveler pour ceux qui partent en mission à l'étranger.*
Après plusieurs alertes de dépassement à l'étranger, le système se bloque. Les routeurs du magasin JRI sont une solution.

17 - Présidentielle : TVU packs sur le dos : des salariés inquiets

Les rédacteurs, JRI et OPS s'inquiètent d'une utilisation intensive et en version « sac à dos » des TVU packs ou autres Aviwest dès la rentrée, pour suivre les candidats à la présidentielle.

Or les risques liés aux rayonnements n'apparaissent pas dans les DUERP des salariés concernés.

La direction a-t-elle bien évalué les risques liés aux rayonnements ?

Si oui :

- Pourquoi cela n'apparaît-il pas dans les DUERP ?
- Des mesures ont-elles été faites afin de les comparer avec les valeurs limites d'exposition (VLE) et les valeurs déclenchant l'action (VA) du code du travail ?
- Les rayonnements des équipements sont-ils toujours en dessous de ces valeurs ?

Si non :

- Pourquoi puisque l'évaluation des risques est une obligation légale ?

La direction peut-elle nous donner le détail des mesures ?

Outre ces questions essentielles, la direction peut-elle s'engager à ne pas imposer l'utilisation de ces équipements en version « sac à dos », en particulier si elle n'a pas procédé à l'évaluation des risques ?

- *Cette question n'apparaît pas dans les DUERP des services car elle est commune aux services. Comme il n'existe aucun risque lors de l'utilisation en mode sac à dos, il n'y a pas de frein. Voir réponses précédentes sur cette question.*

18 - Montage : salariés pas tous logés à la même enseigne

Venir travailler au montage, la peur au ventre, ça existe. Certains salariés se sentent dans le collimateur. Et leur planning ne leur fait pas de cadeau.

Exemple : pourquoi ce sont toujours les mêmes à qui l'on affecte les sujets de début de JT à la dernière minute, des sujets générateurs de stress ?

Pourquoi ce sont toujours les mêmes qui héritent des sujets ingrats du service éco, des sujets incontournables mais compliqués à mettre en image ?

Le planning montage serait-il lui aussi gagné par la gestion toxique des équipes ?

- *Les sujets éco sont parfois plus arides en images. L'encadrement au montage est constitué de managers de proximité. Ils sont proches de leurs équipes et traitent tous les monteurs avec équité et respect. Ils s'efforcent de répondre au mieux aux besoins et aux nombreux changements dans les demandes.*

19 - Problèmes techniques récurrents au montage

Que se passe-t-il au service montage ? Des problèmes techniques à répétition mettent en danger l'antenne. Un serveur trop lourd, des sujets qui bug et qui ne partent pas vers le mixage. Tous les monteurs sont touchés sans exception. Les équipes veulent des explications claires. De nouveaux investissements sont-ils prévus pour mettre un terme à la politique du système D.

Autre conséquence de ces ratés : certains monteurs reçoivent des mails de la part de la direction avec demande d'explications, comme s'ils étaient en faute, et des cas isolés face à ces problèmes de bug.

- *Nous rencontrons des problèmes de fabrication depuis plusieurs mois avec des causes multi-factorielles. Il y a différentes récurrences. Plusieurs actions ont été mises en place. Certains problèmes ont disparu, d'autres perdurent.
Le travail se poursuit. Une salle de montage est dédiée à un technicien du support, présent pendant tous les JT. Le problème survient souvent au moment de l'envoi vers les mix.*

Ressources humaines

20 - Point sur l'emploi à la rédaction nationale

Nous demandons un point chiffré sur les départs en retraite en 2025 et premier semestre 2026. Ces salariés sont-ils remplacés ? La règle d'un remplacement sur 2 départs est-elle toujours appliquée ? La rédaction voit ses effectifs fondre sans réduction des tâches. Or nous avons la chance d'avoir 6 journalistes CDD qui cumulent 4 à 6 ans d'ancienneté. On a appris que 3 d'entre eux vont obtenir un CDI, quid des autres ? A quelle échéance la direction compte-t-elle les intégrer ?

- *La balance sortie / entrée depuis le début de l'année 2026 à la direction de l'information est de 19 sorties pour 12 entrées, tous métiers confondus.
La rédaction nationale a obtenu l'autorisation de recruter en CDI 3 CDD. C'est une grande satisfaction.
Les 3 autres CDD seront reconduits pour une saison supplémentaire. Les salariés avec le plus de jours travaillés ont été recrutés.*

21 - Badges et accès

Des CDD à la journée ou à la semaine se retrouvent bloqués à l'entrée FTV, sans compte informatique, etc. Pour les matinaliers, notamment DRM infographie, impossibilité de pouvoir se connecter à leurs comptes informatiques et de travailler de bon matin.

Des CDD longs ont également été concernés, alors qu'ils n'auraient pas dû l'être, par des blocages intempestifs. Quelques CDI l'auraient également été sans que l'on en connaisse la raison.

Une quarantaine de cas en tout sont remontés depuis le 29/06 et cela continue...

Cela se traduit pour la Planif à une surcharge de travail, premier relais des personnels surpris et mécontents, qu'elle n'est pas en mesure de gérer en cette période de congés (effectif réduit de moitié).

Quelles sont les raisons factuelles de cette nouvelle politique d'accès (badge, compte informatique, cantine, parking, accès zéro) ? Quelle est la solution proposée par la direction ?

→ *Concernant les problèmes de comptes informatiques, la liste initiale de prolongation de comptes pour les CDD n'a pas été traitée de manière globale. Une analyse poussée des 824 demandes a été réalisée par le service informatique. Nous avons prolongé 411 comptes pour 6 mois pour les collaborateurs ayant été en contrat au moins une fois depuis le 15 mai.*

Pour les CDD ayant eu une activité entre le 15 mars et le 15 mai, nous avons demandé à la planification et la RH de nous indiquer les collaborateurs planifiés ou susceptibles de l'être : 207 collaborateurs.

159 comptes n'ont pas été prolongés, car sans connexion depuis plus de 6 mois.

51 demandes non-pertinentes ont été identifiées.

Pour certains cas, il manque la demande de changement vers CDI.

Pour les accès aux bâtiments, concernant les badges et accès aux niveaux zéro et parking, pour l'accès au 0, il a été indiqué que la direction souhaitait limiter l'accès au niveau zéro à ses utilisateurs permanents ou réguliers, dans le cadre de l'installation du plateau de franceinfo au niveau 0, de notre obligation de continuité d'activité, d'un accroissement des risques liés aux risques géopolitiques et au contexte politique. Les élus ont tous accès au niveau 0.

Pour l'accès au parking, c'est le règlement intérieur au parking qui fait loi.

Prochaine réunion de l'instance de proximité au mois de septembre

N'hésitez pas à adresser vos questions à vos Représentants de Proximité :

Ben Barnier, Christophe Kenck, Stéphanie Desjars et Gilles Giorgi

La télévision est un travail d'équipe

IP INFORMATION SPORTS

Christophe Kenck
Grand Reporteur

Gilles Giorgi
Réalisateur

Ben Barnier
Grand Reporteur

Stéphanie Desjars
Grand Reporteur

Vos élus sont là pour vous défendre !